

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

**FORUM SPORT SANTE ENVIRONNEMENT 2020 :
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC ENEDIS**

Direction Proximité - Politique sportive
– FSSE JBX/CL
N° 2020-D-204

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°130 du conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation d'attribution du Conseil au Président,
- VU, l'arrêté n°22 du 20 juillet 2020 de Monsieur le Président portant délégation de signature à Monsieur Michel ANDRIEUX, en sa qualité de 1^{er} Vice-Président,
- VU, la délibération n°2020.02.44 B portant autorisation de demande de subventions auprès de partenaires publics et de sollicitation de sponsoring auprès de partenaires privés dans le cadre du Forum Sport Santé Environnement 2020,

DECIDE

Article 1 – Dans le cadre du Forum Sport Santé Environnement qui se déroulera les 5 et 6 septembre 2020, est approuvée la convention passée entre la SA Enedis Place des Corolles, la Défense 92085 et la Régie Espace Carat GrandAngoulême.

Article 2 – La SA Enedis s'engage à mettre à la disposition de GrandAngoulême la somme de 1000 € nets de taxe dans le but de soutenir l'événement.

Article 3 – En contrepartie, GrandAngoulême s'engage à offrir à la SA Enedis des espaces publicitaires.

Article 4 – Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 11 août 2020